

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE
MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 A 20 H 30 À LA SALLE DE LA MAIRIE**

- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'acquérir la parcelle cadastrée section ZB n° 161 lieu-dit « les Rieux » d'une superficie de 59a 79ca au prix de 5000 € appartenant à Mr SEVEYRAC dans le cadre d'aménagements sécuritaires à réaliser par le Conseil Départemental au carrefour du CD 121 et la rue des Rieux. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité autorisant le Maire à signer l'acte correspondant.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de mission de maîtrise d'oeuvre du cabinet CEREG pour la réalisation des travaux d'aménagements sur l'avenue du Jasset et la rue de la Fontaine avec reprise des réseaux. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité autorisant le Maire à signer le contrat.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de mission de maîtrise d'oeuvre du cabinet CEREG pour la réalisation des travaux de traitement de l'eau potable par déferrisation. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité autorisant le Maire à signer le contrat.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier les tarifs et règlement de location du Centre Socio Culturel et la Salle des jeunes à compter du 1^{er} Septembre 2016. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité adoptant les nouveaux tarifs et règlements de location des salles.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la participation active de la Commune à la protection de l'environnement un service de collecte de végétaux à domicile pour les personnes de plus de 65 ans ou à mobilité réduite va être mis en place à compter du 1^{er} Octobre 2016, en conséquence il y a lieu de fixer le tarif d'achat du sac et adopter le règlement de collecte des végétaux. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité fixant le tarif d'achat à 15 € le sac et adoptant le règlement de collecte.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection de la voirie de la rue de la critique ont été réalisés.
- Monsieur RENVERSEAU informe le Conseil Municipal qu'il y a de plus en plus de fuites sur la canalisation d'eau potable située sur le CD 121 et qu'il serait opportun d'envisager le remplacement de certains tronçons notamment les plus endommagés.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va lancer avec le Cabinet d'études CEREG une consultation pour choisir un architecte dans le cadre du projet de construction des ateliers techniques.